# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 6 DECEMBRE 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 6 DECEMBRE.


## Nouvelles d'Europe.

Nos journaux européens apportés par l'*Asia*, nous ont été transmis hier par la malle. Nos feuilles de Paris vont jusqu'au 13 novembre et de Liverpool jusqu'au 15. On trouvera plus loin les détails que nous leur empruntons.

On se rappelle le discours que Louis-Napoléon a tenu aux officiers de la garnison de Paris. Voici comment le *Journal des Débats* apprécie la petite harangue présidentielle :

"A quelle malencontreuse idée M. Louis Bonaparte a-t-il pris, en venant ainsi adresser des insultes gratuites aux gouvernemens qui l'ont précédé ! A-t-il donc oublié que l'armée française a glorieusement suivi M. le duc d'Angoulême en Espagne, M. le duc d'Orléans et M. le duc d'Aumale en Afrique, M. le prince de Joinville à Saint-Jean d'Ulloa et à Mogador ! Nous déplorons amèrement que le dépositaire d'un des grands pouvoirs de l'Etat se soit laissé aller à emporter à un pareil mouvement d'humeur, et nous ne pouvons nous empêcher de rappeler, aussi respectueusement que possible, à Mr le président de la République, qu'il lui est déjà arrivé deux fois, en des circonstances bien connues, de dire : "Suivez-moi !" et qu'il n'a pas été suivi.

Nous ne voulons pas pousser plus loin cette affligeante discussion, et nous exprimons l'espoir que l'Assemblée ne la poussera pas même aussi loin. L'allocution présidentielle n'est certainement pas faite pour ramener au pouvoir exécutif les deux grands partis qui composent la majorité dans le pouvoir législatif. Nous engageons néanmoins la majorité à ne point se laisser détourner de son vote, et à le suivre avec résolution et avec calme. Il ne faut point que les fautes entraînent des fautes. Le pays veut l'ordre ; il le suivra que ceux qui le lui donneront."

Nous publions le rapport de M. Daru tendant au rejet du projet touchant l'abrogation de la loi du 31 mai. Ce rapport qui vaut à M. Daru les éloges enthousiastes d'une partie de la presse française, est qualifié par d'autres journaux de banale apologie de la loi de discorde, d'insinuations hypocrites dirigées contre le suffrage universel, contre la souveraineté nationale, contre le bon sens du pays.

ARRIVEE DE WINFIELD SCOTT.—Le steamer *Winfield Scott* est entré dans notre port hier matin, venant de New-York qu'il a quitté le 27 du mois dernier, et de la Havane où il n'est arrêté. Il nous a apporté des journaux de cette dernière ville jusqu'au 30 novembre. Ils gardent le silence sur M. Trasher, mais nous apprenons par des lettres particulières que ce dernier devait être embarqué pour l'Espagne le 4 de ce mois.

M. THRASHER.—Des correspondances de la Havane publiées dans les journaux d'hier soir annoncent que M. THRASHER a été embarqué le 27 du mois dernier sur la barque *Hispano Cubana* pour Cadix, d'où il sera transporté en Afrique.

CONSÉCRATION DE LA CATHÉDRALE.—La nouvelle Cathédrale St Louis sera consacrée demain dimanche par l'archevêque Blanc assisté de tout son clergé et de plusieurs évêques des diocèses voisins. C'est une des cérémonies les plus imposantes auxquelles puissent assister les fidèles, et la foule ne manquera pas d'envahir de bonne heure l'enceinte immense de l'église. Une messe en musique de M. Corno sera exécutée par cinquante jeunes gens des deux sexes. Le bataillon d'artillerie sera présent et fera une quête au profit des orphelins de la 3me municipalité.

STE BARBE.—Le Bataillon d'Artillerie célèbre demain dimanche la fête de Ste Barbe. Les canonniers de Donaldsonville descendent à la Nouvelle-Orléans pour se joindre à leurs frères d'armes et assister ensemble aux imposantes cérémonies de la consécration de l'Eglise St-Louis. Après la messe les deux corps parcourront une partie de la ville. A 3 heures ils se rendront à la Bourse St Louis et de là à la salle d'Orléans où sera servi un magnifique banquet. Nous remercions les Artilleurs de l'aimable invitation qu'ils nous ont transmise.

THEATRE D'ORLEANS.—La *Favorite* attirera ce soir la même foule qu'aux deux précédentes représentations. Le public ne se lasse pas d'admirer et d'applaudir Mme Wideman dont le magnifique talent semble à chaque soir se révéler sous un jour nouveau.

Demain dimanche, le *Verre d'Eau*, comédie en un acte de Scribe, et l'*Honneur qu'on fait les Femmes*, vaudeville en deux actes, pour les débuts de M. LEMOUL, jeune premier, et de M. MONDÉAR, grand roi.

TICKET PRÉSIDENTIEL.—Les *Whigs* de la Pennsylvanie se sont pour la plupart prononcés en faveur de M. O BUTLER, du Kentucky, comme candidat pour la Présidence des Etats-Unis et en faveur de WILLIAM BOLLAR, de la Pennsylvanie, pour la vice-présidence. Nous savons en outre que des *free soilers* comptent s'intéressent à la candidature de M. Butler. Mais M. Butler appartient à un Etat à esclaves, il possède même très probablement des esclaves. Qu'est ce que cela veut dire ? Les *Whigs* nous l'apprendra peut être.

ARRIVÉE DU STEAMER HUMBOLDT

Le télégraphe nous apprend que le steamer américain *Humboldt* est arrivé hier à New-York. Au nombre de ses passagers se trouvaient deux proscrits célèbres à des titres divers, KOSSUTH, exilé de Hongrie et LOLA MONTEZ, exilée de Bavière. Kossuth jouera quelques jours à Staten Island où on le prépare à New York une magnifique ovation.

Le roi de Hanovre est mort ; cet événement était prévu depuis quelque temps.

La proposition des quateurs, telle qu'on la trouvera aujourd'hui dans nos colonnes, a donné lieu à d'orageux débats dans l'Assemblée législative. Jamais encore les orateurs des divers partis ne s'étaient montrés aussi résolus, jamais parti ordre ne s'était déchaîné au sein de la Législature.

Mississippi.—Le gouverneur du Mississippi M Whitefield, dont on connaît les tendances démonstratives, a nommé John J McRae sénateur des Etats-Unis en remplacement de M. Jefferson Davis. M McRae est du petit nombre de ceux qui croient au droit de séparation et proclament que le moment est venu de rompre le pacte fédéral. Son mandat expirera heureusement lorsque la Législature aura désigné dans les formes ordinaires le successeur de M. Davis. Il y a cependant ici une chose que nous croyons devoir signaler. L'Etat du Mississippi vient de condamner d'une manière éclatante les doctrines désunionistes. M Whitefield, qui se flatte d'être démocrate, n'a pas hésité cependant à envoyer un sénateur désunioniste. Singulière démocratie qui consiste à faire précisément le contraire de la volonté du peuple !

## CALIFORNIE.

Nous avons quelques détails à ajouter au bulletin californien que renfermait notre dernier numéro.

Le recensement qui vient d'avoir lieu à San Francisco porte le montant des propriétés imposables dans la ville et le comté à $17,590,271 dont $10,361,222 en immeubles et $6,479,049 en biens meubles.

Toutes les villes de la Californie sont en pleine voie de prospérité ; Sacramento City surtout prend d'un immense développement.

Il est plus que jamais question d'établir un service de paquebots à vapeur entre San Francisco et Canton.

Trois ou quatre meurtres ont été commis dans l'intérieur de la Californie.

Le commissaire des Etats Unis a conclu un traité de paix avec les tribus indiennes qui habitent cette partie du pays qu'arrose le Klamath.

M. George Eudicot, président du conseil d'Aldermen à San Francisco, est mort du choléra le 29 octobre dernier.

Les deux théâtres de San Francisco font d'excellentes affaires.

Aux dernières dates les pluies ne s'étaient pas encore déclarées.

PANAMA.—Nos journaux de Panama vont jusqu'au 16 novembre. Il n'est plus question des déplorables émeutes qui ont ensanglanté l'Isthme. Les autorités sont plus vigilantes et la police mieux organisée. On pense aussi que le gouvernement américain interviendra pour protéger ses nationaux.

Les Américains résidant à Panama ont fondé un hôpital pour recevoir ceux de leurs compatriotes qui n'ont point de ressources.

Le service du courrier de l'isthme sera fait désormais avec ponctualité, grâce au nouvel adjudicataire.

Les journaux de Panama renferment des avis de l'Equateur. La révolution faisait de rapides progrès dans cet Etat. Les dernières nouvelles de Quito font présumer que le gouvernement chilien renouera des relations amicales avec la Nouvelle-Grenade. On a même appris que Don Pedro Carlo s'était mis en route pour Bogota en qualité de chargé d'affaires.

Un violent tremblement de terre s'est fait sentir à Guayaquil le 21 août dernier. Les maisons de la ville ont été presque toutes endommagées.

Les ports d'Esmeralda et de Santa Rosa ont été déclarés libres par le gouvernement.

RIO GRANDE.—Le steamer *Funny* arrivé hier dans notre port nous a apporté des journaux de Brownsville jusqu'au 26 novembre.

Le général Uraga est arrivé le 19 à Matamoras avec 500 hommes de troupes et cinq pièces de campagne.

Les forces de Carvajal sont estimées à 500 hommes.

Un nouveau journal, l'*American Flag*, a été fondé à Brownsville.

Le *Funny*, dans son dernier voyage de la Nouvelle Orléans à Rio Grande, a été assailli par un violent ouragan qui l'a désemparé et exposé aux plus grands périls. Il avait plusieurs pieds d'eau dans la cale lorsqu'il est entré à Rio Grande. La tempête a causé de nombreux sinistres dans ce dernier port et sur la côte.

EMIGRATION.—Il est arrivé à New York dans les trois mois qui se sont écoulés le 30 septembre dernier, 84,803 émigrans venant des ports étrangers. On calcule que le nombre d'étrangers et principalement d'Européens qui débarquent chaque année sur nos rivages et viennent s'établir parmi nous n'est pas moindre de 400,000 ce qui fait tous les dix ans une moyenne de quatre millions.

*Communiqué.*

CHOLERA MORBUS.

M. l'Editeur—Veuillez, je vous prie, faire savoir au public que les pastilles que se trouvent ailleurs chez cette malade peuvent envoyer chercher ma panacée à mon hôtel (Hotel Cour) entre Chartres et Levée, muni d'un certificat d'un médecin qui atteste la maladie, et me son adressé où je m'y rendrai aussi que je pourrai.

Je n'ai pas besoin de dire que les secours seront donnés philanthropiquement.

On devra de suite mettre le malade très chaudement entre des couvertures de laine, lui rien donner autre chose que deux cuillerées de ma panacée dans un verre d'eau chaude le plus souvent que l'on pourra et jusqu'à ce que tous les symptomes de Choléra aient disparu.

LA DESCHAMPS.

## Correspondance de l'Abeille.

PARIS, 13 novembre 1851.

A M. L'EDITEUR DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

*Monsieur,*

Les cartes s'embrouillent de plus en plus, je ne sais pas si dans ma lettre précédente je vous ai parlé de la proposition des trois questeurs, MM. Baze, Leflô, et de Panat; le premier, orléaniste, le second, républicain, le troisième, légitimiste, et tous les trois questeurs de l'Assemblée Nationale, ont déposé sur le bureau du Président une proposition dont l'adoption, si elle avait lieu, scinderait en deux le commandement des troupes. L'assemblée nommé un armée et son général, à opposer au général et à l'armée du Président. Je ne pense pas que cette proposition soit adoptée; le parti républicain ne l'appuie que médiocrement, parce qu'il voit dans cette proposition un moyen pour la majorité de mettre, à un moment venu, le pouvoir dans ses mains du général Changarnier, lequel serait nommé chef de l'armée parlementaire. Louis Bonaparte, poussé à bout, frappera bien, en face d'une pareille mesure, faire ce fameux coup de tête dont on nous menace depuis trois ans. Jamais il n'y eut pas de désaccord entre les deux pouvoirs, chaque parti veut aller aux yeux de tous la lutte ouverte qui existe entre le Président et l'Assemblée. Demain dimanche le Président recevant au nombre de cinq cents, les officiers des nouveaux régiments arrivés à Paris, et il prononcera un sujet de pure étrange discours, *fort de mon droit*, dit il dans un passage, j'espère que vous ne m'abandonnerez pas. Puis à la fin de cette harangue à la gloire de Louis Quatorze et de Napoléon, il donne un soufflet aux deux partis monarchiques. "Je ne tolérerai, écrite Louis Napoléon, comme les gouvernements qui m'ont précédé et qui vous disaient "marchez je vous suivrai," je vous dirai "je marche, suivez-moi."

Cependant le ministère n'est pas pour cela de la harangue, qui a excité un murmure de colère. Le passage *fort de mon droit* est sévèrement, avec raison, tant soit peu inconstitutionnel. Après un pompatriotisme de deux heures, les ministres obtiennent enfin du Président qu'il apportera à ce passage *fort de mon droit*, pour être publié dans les journaux seront officiels, les mots suivants *garanti par la Constitution*. L'application de ce discours produisit une émotion extraordinaire, légèrement atténuée par les hautes cris, les commentaires et les plaintes des hauts cris, les commentaires et les plaintes, avec raison que si cet du pouvoir exécutif se lit un jeu de jetet la perturbation dans les esprits et le désarroi dans les affaires. Le *suivez moi* du chantonne sur tous les tons, comme crème de tonnerre. Le *Journal des Débats*, dont la circonspection est connue, faisant allusion aux échauffourées de Strasbourg et de Boulogne, faisant respectueusement remarquer à Louis Napoléon que dans deux circonstances bien connues il avait dit "suivez-moi, et qu'il n'avait pas été suivi.

Le lendemain à l'Assemblée, le ministère de l'intérieur était interpellé sur un fait qui quelques jours brutis il y a six semaines. Un représentant, M. Sarrin, dînant avec une vingtaine d'amis, avait été arrêté par des gendarmes. M de Thorigny répondit de façon à laisser poindre sur son prédécesseur, M Léon Faucher, un soupçon d'imprudence. Grimces ripostes. La droite prit parti pour lui, la gauche, pour M de Thorigny. Ce fut un terrible vacarme. Pour ne se sait pourquoi après la sortie du ministère de l'intérieur, M le ministre de l'instruction publique monta à la tribune pour venir dire que le nouveau ministère suivant la piste que du tabac fort précédent, ce fut un éclat de tête une vertu.

M. Daru, rapporteur du projet du gouvernement relatif à l'abrogation de la loi du 31 mai, déposa et lut ensuite son rapport qui conclut au rejet du projet de loi.

L'Elysée n'est pas patient. Voyant que la majorité avait repoussé son projet de loi, il prit une détermination héroïque. Une élection à l'Assemblée Nationale a lieu à Paris le 30 novembre. Il s'agit de remplacer le général Magnan, démissionnaire. L'Elysée lui inserer dans le journal semi-officiel du soir, un avis pour engager tous les électeurs à s'abstenir de prendre part au vote dans cette élection faite sous l'empire de la loi du 31 mai. Cet avis amena sur le champ une baisse de cinquante centimes. Les Elyséens s'abstiendront donc ainsi que le parti démocratique. Tout cela ne vous prouve-t-il pas assez, Monsieur, que jamais situation ne fut plus tendue et que le dénouement ne peut avoir lieu que d'une manière violente.

Que va-t-il arriver ? tout le monde croit à une explosion prochaine.

*Dieu sauve la France !*

Croyez-vous qu'en dépit de la politique le public parisien ne se préoccupe en ce moment que du tirage de la loterie qui doit avoir lieu le 16 de ce mois ? Que d'espérances échafaudées sur la base fragile d'un numéro ! Depuis un an, Monsieur, le billet de loterie nous pourrait sous toutes les formes. Pour arriver jusqu'à nous, tous les moyens lui sont bons. Tantôt il se présente sous l'apparence d'un modeste journal à 5 fr. par an, lequel promet spirituellement à chacun de ses souscripteurs le gros lot de quatre cent mille francs. Tantôt il se faufile sous la forme d'une gravure, d'un morceau de musique ou d'un coupon de mandapolam. Le lot californien ne suffisant pas pour allécher la cupidité des preneurs de billets, les industriels placés à la tête de ces sortes d'affaires philantropiques, se sont vus forcés d'ajouter à ces séductions insuffisantes, les séductions moins aléatoires d'une romance au rebut ou d'une lithographie qui vaut bien cinquante centimes. Pourquoi a-t-on aboli la loterie sous prétexte d'immoralité si l'on accorde à des particuliers le droit de faire tourner à leur profit la roue de la fortune ? Autrefois, la poursuite du jaune et du quaterne n'absorbait guère que les économies de la portière et le produit de l'anse du panier de la femme de ménage; mais aujourd'hui c'est bien autre chose. La loterie philantropique s'attaque à toutes les bourses; elle rançonne les vierges; elle se présente chez vous, en frac noir, en gants paille et en bottes vernies; elle vous parle morale, religion, famille, propriété, comme un voltairien du côté droit, et elle finit par vous extorquer votre argent au nom d'infortunés à secourir. Pour mon part, Monsieur, je préférais l'autre loterie, la loterie royale et effrontée de Strasbourg, de Paris, de Lille, de Lyon, qui se contentait de vous dépouiller sans phrases vertueuses et qui n'accaparait pas pendant un an la quatrième page des journaux pour persuader à trente-six millions de Français que tous ceux qu'ont un franc peuvent et doivent de gagner.... une carriscture de 10 centimes.

Pardonnez-moi d'être si bref pour aujourd'hui. Le courrier me presse.

Edmond TEXIER.

## CHRONIQUE LOCALE.

Un nombreux concours a encorbé hier au champ du repos les restes du capitaine Sutlet. Le défunt laisse dans la société un vide dont ses amis et ses parens s'apercevront longtemps.

—Le grand jury a déclaré hier qu'il y avait lieu à poursuivre MM. R O Smith, St-Léon Pazanie, W P Abell, W H Wilder et J B Rosapati pour avoir formé une réunion tumultueuse dans la nuit du 21 août dernier et avoir troublé la paix publique. Arrêtés immédiatement, ils ont dû fournir un cautionnement de cinq cents piastres pour être remis en liberté.

MEURTRE.—J P Lisana a fait hier un affidavit devant la recorder Genois, par lequel il déclare que vers le 15 novembre 1850, un nommé Wm Foster a tué d'un coup de fusil, au lac Borgne, le nommé Clément Nicaise. L'accusé a été arrêté et attend en prison l'examen de son affaire.

Un enfant nommé John McCarthy, a été arrêté hier au moment où il volait quelques pièces d'argent dans le tiroir de la photographie de M. Gamain, rue des Remparts. Le recorder Genois a envoyé l'accusé devant la Première Cour de District.

—Le magasin de B Cohen, au coin des rues Levee et Natchez, a été entamé jeudi soir par des voleurs qui se sont enfuis avec $400 de vêtements.

—Un mandat d'arrestation a été décerné hier contre Mme Simon, accusée d'avoir mis le feu à quelque temps 4 son magasin, au coin des rues Bourbon et St Philippe.

GRANDJURY.—Le grand jury s'est réuni hier et a décidé qu'il y avait lieu à poursuivre Richard Harris et Frederick Carr, pour tentative de vol, John Marks, pour enlèvement d'esclave, Martin Hogan et Gustel Hugar pour abus de confiance.

## PROJET DE LOI

POUR L'ABROGATION DE LA LOI DU 31 MAI.

### Rapport de M. Daru.

Le 11 novembre, après une séance très agitée, M. Daru a donné lecture du rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 31 mai.

Voici le rapport lu par M. Daru.

Messieurs,

L'abrogation de la loi du 31 mai nous est demandée par le gouvernement, au nom de la paix publique, pour enlever aux factieux un prétexte de désordre, au nom de la sincérité du suffrage universel et de la libre expression de la volonté nationale, pour qu'au milieu des troubles qui nous entourent, un principe au moins reste encore debout.

La loi est donc attaquée, non pas dans ses dispositions secondaires, mais dans ses conditions essentielles et vitales. La question telle qu'elle nous est posée, telle qu'elle est écrite dans le message de M le président de la république et dans le projet de loi du gouvernement, c'est la question du maintien ou de l'abolition du principe posé dans la loi du 31 mai. Nous n'avons donc d'autre alternative que de déserter ou de défendre ce principe.

Quelque regret que nous éprouvions de nous trouver sur ce point important en désaccord avec le pouvoir exécutif, nous devons aux légitimes inquiétudes qui, de toutes parts, se répandent dans le pays, nous nous devons à nous-mêmes de dire tout haut, à tout le monde, notre opinion tout entière, et de ne pas laisser un seul moment les esprits incertains, en suspens sur les résolutions que nous vous proposons de prendre sur la politique que nous vous conseillons de suivre.

Votre commission a donc décidé, mesdames, qu'il vous serait rendu compte sur le champ du résultat de son travail et de sa délibération à laquelle elle s'est livrée.

La loi du 31 mai est restée, à tort ou à raison, qu'elle était, il y a deux ans, une à cette étoile, et c'est elle encore aujourd'hui, tout à la fois un acte politique et la consécration d'un principe juste.

Les demandes à la consécration des mesures propres à arrêter dans les abus possibles du suffrage non-seulement universel, mais aussi, et, à bien plus forte raison, de l'abroger, ne sont pas faites seulement par les partis de l'ordre, mais par la majorité de l'Assemblée, et, qui, a été pendant deux ans, les premiers jours de la révolution, le moteur qui a été complétement organisé, ne dans les premiers mois de 1849, a pu, dans les circonstances exceptionnelles, à ces mêmes hommes supérieurs en talent, comment rapprocher de nombreux de l'ordre, ainsi, bien, comment pas comprendre ces mêmes intérêts nouveaux du pays.

Mais sous la forme qui avait été, confiant, rassurée, et en temps ordinaire, le suffrage, à toute autre, non pas de la monarchie, constituer une république, tout le peuple dans Nous doute, assemblée, il a pas la prétention d'avoir trouvé, du premier jet, la formule parfaite, la plus exacte et la plus complète, et, en ce qui concerne le suffrage universel, il a pu, et, il a pu, et, il a pu, et